



OBservatoire
Appareils à Pression
webinaire 15 mars 2023
Résultats rapports 4&5
La Défense et vidéoconférence

Mohammed Cherfaoui / Jean-Louis Iwaniack Cetim
animateurs OBAP



Observatoire Appareils à Pression OBAP

9h15 ACCUEIL Olivier Aubertin Président AFIAP

09h30 – 09h40 Introduction : Rappel du rôle de l'OBAP dans le cadre de la réglementation des appareils à pression – Rappel sur les différents CTP-porteurs Christophe Pecoult BSERR
Présentation projet de fiche de déclaration d'un accident appareils à pression : Rudy Ravoï BSERR

9h45– 10h45 Résultats de la collecte des contrôles année 3 et enseignement sur le parc français des appareils à pression sur les 2 dernières années 4 & 5 du rapport 2022 avec un focus sur les CTP Mohammed Cherfaoui -Cetim, animateur OBAP

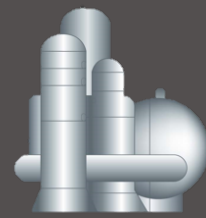
10h45 – 11h00 Témoignage sur les remontées à l'OBAP des données par Cahier Technique Professionnel (CTP) :

CTP-systèmes frigorifiques : Valérie Lasserre/ Philippe Bonnefond La Chaîne Logistique du Froid (ex USNEF)

11h00 – 11h30 Questions /réponses et conclusion

Mme V. Lasserre, M. O. Aubertin, P. Bonnefond , M. Cherfaoui, C. Pecoult, M. Iwaniack, R. Ravoï,





OBap

Observatoire Appareils à
Pression

ACCUEIL

*Olivier Aubertin
Président AFIAP*



- ❑ *Arrêté du 20/11/2017 : suivi en service sous plans d'inspection*
- ❑ *Création de l'OBAP: bientôt 6 ans déjà ! 07/2017 - 1^{ère} réunion en septembre*
- ❑ *Logé dans le cadre de l'AFIAP : « mettre en commun une base de données fiable et exploitable par tous ; et qui soit de l'intérêt de toutes les parties prenantes » (administration, industriels donneurs d'ordres, bureaux d'études, fabricants, organismes d'inspection, utilisateurs, prestataires de maintenance, centres techniques) et ouvert aux acteurs contributeurs et intéressés par ces travaux*

Pour quoi faire :

- ❑ *cohérence système réglementaire et évolutions / risque sécurité*
- ❑ *progresser sur le partage et la prise en compte du REX dans les décisions*

Réalisations 2022

- Intégration du REX des CTP***
- Définition améliorations Outil IT : faciliter analyse – rédac rapport***
- GT spécifique sur le REX des Groupes Froid***
- REX accidentologie + partagé***

Pour 2023

- Consolidation données CTP – Prise de recul – Simplification outil IT***
- REX fiable suivi en service - Modes de dégradation - Accidentologie***
 - Lien avec aptitude au service (FFS)***
 - Impact sur durée de vie***
- Merci à Mohammed CHERFAOUI - Bienvenue à Jean Louis IWANIACK***
- Merci de votre participation***
- Adhésion AFIAP: voir site WWW.afiap.org (rubrique adhésion)***



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Webinaire OBAP – 15 mars 2023

**Rappel : Rôle de l'OBAP dans le cadre
de la réglementation des appareils à
pression / Liste des CTP et leur porteur**

Christophe Pecoult
BSERR



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BSERR

Bureau de
la sécurité des équipements à risques
et des réseaux

**Rôle de l'OBAP dans le cadre de la réglementation
des appareils à pression**

Rôle de l'OBAP dans le cadre de la réglementation des appareils à pression

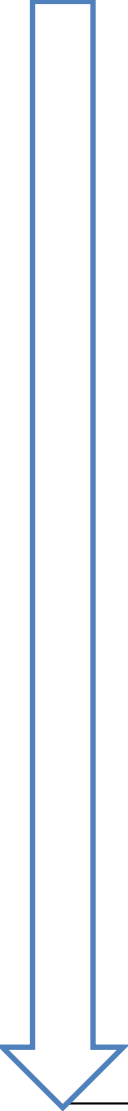
Rappel des objectifs de la refonte de la réglementation des appareils à pression (AM du 20/11/2017)

- trouver un équilibre entre la fréquence des opérations de contrôle (IP, RP) et le risque ;
- adapter les contrôles aux modes de dégradation (introduction du suivi selon un plan d'inspection élaboré suivant un guide ou cahier technique professionnel) ;
- réduire le nombre de dérogations (un cadre plus large mais plus difficile à dépasser).

L'OBAP trouve son origine dans la nécessité d'évaluer l'efficacité de cette nouvelle réglementation. Objectif : REX partagé par l'ensemble des acteurs.

Le retour d'expérience technique de l'OBAP doit permettre autant que de besoin de sensibiliser les acteurs, de faire évoluer les pratiques et le cas échéant d'ajuster la réglementation.

Principaux faits marquants



2017	Création de l'OBAP sous le pilotage de l'AFIAP et l'impulsion du MTE 5 catégories d'équipements : récipients fixes, récipients à pression simples, générateurs de vapeur, appareils (autoclaves) avec un couvercle amovible à fermeture rapide, groupes froids (systèmes frigorifiques sous pression) IP et RP → REX sur 400K équipements
2018	1 ^{er} application de l'AM du 20/11/2017 : IP, RP et CMS → baisse du nombre d'IP
2019	1 ^{ère} estimation robuste du parc (1.6M à 1.9M d'équipements) Prise en compte des tuyauteries (environ 7000 contrôles de tuyauteries remontés) →baisse durable sur trois ans des inspections périodiques →rapprochement des critères entre contrôles et analyses du BARPI
2020	Obligation de remontée à l'OBAP via les décisions d'approbation des CTP (SF, vitrifié, fours, AO...) →augmentation du nombre de contributeurs →baisse du nombre d'événement remontés au BARPI (bonne ou mauvaise nouvelle ?)
2021	Pérennisation : →stabilité du nombre de contributeur, de l'ordre de grandeur des contrôles, de l'estimation du parc →baisse du nombre d'événement remontés encore plus importante

Nouvelles perspectives

- pérenniser la mobilisation des porteurs de CTP (obligation issue des décisions d'approbation des CTP)
 - améliorer la remontée des accidents auprès du BARPI
- [Voir projet de fiche accident](#)
- mieux faire le lien entre l'accidentologie, les REX des CTP et les constats effectués lors des contrôles réglementaires, notamment lorsque des non-conformités sont constatées : REX technique, identification d'axes d'amélioration
 - identifier les secteurs d'activités/ type d'équipement à enjeu, pour mieux les sensibiliser

Rappel sur les CTP

Décision BSERR	CTP	Organisme
BSERR 15-105	Cahier des charges relatif au suivi du vieillissement en service des bouteilles autres que métalliques, destinées au fonctionnement d'un système pile à combustible embarqué (édition du 23 novembre 2015)	AFGC
BSERR 19-195	Cahier technique professionnel relatif aux récipients munis d'adsorbant pour la déshydratation de l'alcool éthylique	SNPAA
BSERR 19-199	Cahier technique professionnel relatif aux inspections périodiques et requalifications périodiques des accumulateurs oléopneumatiques de	RTE
BSERR 20-004	Contrôle en service des réservoirs de stockage de gaz de pétrole liquéfiés dit « moyen et gros vrac » : MA.GV/CC.01	France Gaz Liquide
BSERR 20-005	Dispositions spécifiques applicables aux équipements sous pression à paroi vitrifiée CTP Rev 1 (Nov. 2019)	AFIAP
BSERR 20-007	Cahier technique Professionnel Dispositions spécifiques applicables aux cylindres sécheurs de type Yankee et frictionneur utilisés dans	COPACEL
BSERR 20-010	Cahier technique Professionnel pour la fabrication et l'exploitation des réservoirs PETIT VRAC (MA.PV/CC.01 Edition 8 du 30 septembre 2019 :	France Gaz Liquide
BSERR 20-011	Cahier technique professionnel relatif au contrôle en exploitation de certains équipements sous pression constitutifs d'installations non frigorifiques fonctionnant à basse température (CTP 152-01)	AFGC
BSERR 20-012	Cahier technique professionnel précisant les modalités de contrôle en service des récipients à double paroi utilisés à la production ou l'emmagasinage de gaz liquéfiés à basse température (CTP 152-02)	AFGC
BSERR 20-013	Cahier technique professionnel relatif aux dispositions spécifiques applicables aux récipients isolés au moyen d'un revêtement tel que le liège aggloméré, le polyuréthane expansé (PU) ou le verre aggloméré pour les stockages de dioxyde de carbone ou d'hémioxyde d'azote	AFGC
BSERR 20-014	Cahier technique Professionnel pour le suivi en service des réservoirs sous talus	AFIAP
BSERR 20-015	Cahier technique Professionnel relatif aux récipients aériens sous pression revêtus d'une protection ignifuge	UFIP
BSERR 20-016	Cahier technique professionnel relatif aux équipements sous pression soumis à l'action de la flamme	AFIAP
BSERR 20-017	Cahier technique professionnel relatif aux équipements sous pression en graphite imprégné	UFIP
BSERR 20-037	Cahier technique professionnel pour le suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression	LCLF
BSERR 20-049	Cahier technique professionnel : Dispositions spécifiques applicables aux réchauffeurs de réservoirs de stockage	AFIAP
BSERR 20-069	Cahier technique professionnel : Suivi en service avec plan d'inspection des échangeurs de chaleur de réseaux de chauffage urbain	FEDENE
BSERR 22-018	Cahier technique professionnel pour le suivi des réservoirs d'air en alliages d'aluminium destinés aux équipements pneumatiques de freinage et aux équipements pneumatiques auxiliaires du matériel roulant ferroviaire	ALSTOM



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BSERR

Bureau de
la sécurité des équipements à risques
et des réseaux

Déclaration d'un évènement appareils à pression

Obligation réglementaire

Article L. 557-49 du code de l'environnement:

Tout opérateur économique, tout exploitant et tout organisme habilité porte, dès qu'il en est informé, à la connaissance de l'autorité administrative concernée :

1° Tout accident occasionné par un produit ou un équipement ayant entraîné mort d'homme ou ayant provoqué des blessures ou des lésions graves ;

2° Toute rupture accidentelle en service d'un produit ou d'un équipement soumis à au moins une opération de contrôle prévue à [l'article L. 557-28](#). [...]

Article R. 512-69 du code de l'environnement:

L'exploitant d'une installation soumise à autorisation, à enregistrement ou à déclaration est tenu de déclarer, dans les meilleurs délais, à l'inspection des installations classées les accidents ou incidents survenus du fait du fonctionnement de cette installation qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1.

Un rapport d'accident ou, sur demande de l'inspection des installations classées, un rapport d'incident est transmis par l'exploitant au préfet et à l'inspection des installations classées. Il précise, notamment, les circonstances et les causes de l'accident ou de l'incident, les substances dangereuses en cause, s'il y a lieu, les effets sur les personnes et l'environnement, les mesures d'urgence prises, les mesures prises ou envisagées pour éviter un accident ou un incident similaire et pour en pallier les effets à moyen ou à long terme. Si une enquête plus approfondie révèle des éléments nouveaux modifiant ou complétant ces informations ou les conclusions qui en ont été tirées, l'exploitant est tenu de mettre à jour les informations fournies et de transmettre ces mises à jour au préfet ainsi qu'à l'inspection des installations classées.

Mise à jour de la fiche de déclaration existante

Précisions apportées

- Sur l'identification de l'appareils à pression en cause: régime, typologie, régime de fabrication
- Sur son suivi en service: échéance réglementaire, identification du PI / CTP

Séparation en deux parties:

- Notification: à compléter et transmettre le plus rapidement possible
- Analyse: à compléter et transmettre en vue du rapport d'accident/incident

Portée de la fiche:

- Fiche autoportante qui concerne n'importe quel accident/incident, quel que soit son lieu
- À communiquer le plus largement possible: industriels, organismes habilités, fédérations professionnelles, opérateurs économiques, installateurs...

Merci de votre attention



Observatoire Appareils à Pression

Mohammed Cherfaoui
Jean-Louis Iwaniack Cetim
animateur OBAP



Résultats

*Des années 4&5 de collecte et
traitements des retours
d'expériences (REX) et
accidentologie*

*Rapports : 2019-2020-2021-
2022-2023*

2. Périmètre de l'OBAP

➤ Les ESP et les RPS et les CTP

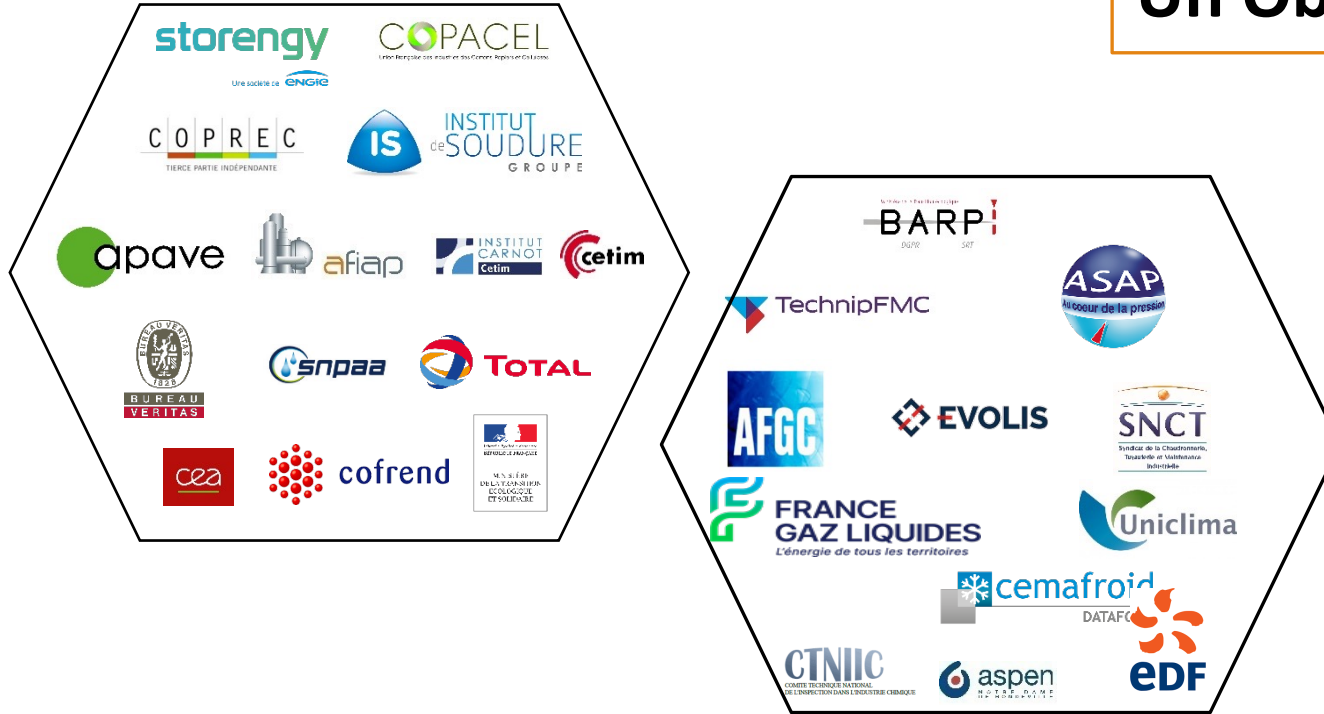
Typologie des équipements à traiter :

- Générateurs de vapeur (GV)
- Autoclaves (ACAFR)
- Récipients fixes
- Récipients à pression simple (RPS)
- Systèmes frigorifiques selon CTP (SF)
- Tuyauteries ,
- Tous les CTP depuis 2022

Extension à venir : ESPt, ...



2. Objectif / membres OBAP



Un Observatoire indépendant pour :

- ❑ Regrouper les REX de manière fiable, confidentielle et assurer le traitement et l'analyse de ce REX.
- ❑ Contribuer à l'évolution des pratiques des industriels et des organisations.
- ❑ Alimenter les analyses des risques ...
- ❑ Contribuer aux évolutions de la réglementation vis-à-vis de la sécurité des AP.

Organismes Habilités,
représentants des Fabricants
et Exploitants,
administration (BSERR) ,...

1-Résultats : PNe /Parc National estimé de AP

		Nombre d'équipement en fonction			
	ANNEE	Requalification périodique	Inspection périodique	Moyenne	Ecart type
TOTAL	2021	1 688 938	1 612 885	1 650 911	53 777

Le Parc National estimé (PNe) :
1.5 <PNe< 2 millions
d'équipements en exploitation

2-Base de données collectées /Evolution 2017-2021

TYPOLOGIE	CONTRÔLES					Evolution depuis 2017			
	2017	2018	2019	2020*	2021	2017-2018	2017-2019	2017-2020*	2017-2021
Autoclave CAFR	7575	4668	4733	4501	4625	-38%	-38%	-41%	-39%
Générateur de Vapeur	10806	8048	7975	7940	8027	-26%	-26%	-27%	-26%
Récepteur à pression simple RPS	26285	21702	20856	13201	26264	-17%	-21%	-50%	0%
Récepteur fixe	343758	352566	329977	314689	323303	3%	-4%	-8%	-6%
Système Frigorifique	10207	9641	10172	14348	13478	-6%	0%	41%	32%
Tuyauterie	19	0	7098	3425	4299	NA	>100%	>100%	>100%
TOTAL	398650	396625	380811	358104	379996	-1%	-4%	-10%	-5%

+1.9 millions de Contrôles collectés en 5 ans

*Pandémie

Bilan des Contrôles en global

Contrôles 2020/2021:

- Une diminution continue des contrôles (IP+RP) par rapport à 2017 (au global -5%) sauf pour les SF et tuyauteries .
- Le nombre d'équipements contrôlés en 2021 revient au même niveau que 2019 .
- La pandémie a eu un effet sur certaines typologies (RPS) , mais si on raisonne sur la moyennes des collectes 2020/2021 , les tendances restent stables.
- Le nombre de SF-CTP contrôlé continue d'augmenter,

3-Bilan des Contrôles de mise en Service (CMS)

TYPOLOGIE	Contrôle de Mise en Service (CMS)				Evolution du nombre de CMS		
	2018	2019	2020	2021	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Autoclave CAFR	459	412	397	377	-10%	-4%	-5%
Générateur de Vapeur	593	374	454	554	-37%	21%	22%
Réceptacles à pression simple RPS	48	175	48	131	265%	-73%	173%
Réceptacle Fixe	1794	2287	6863	5657	27%	200%	-18%
Système Frigorifique	1579	1492	2861	2460	-6%	92%	-14%
Tuyauterie		22	57	99	NA	159%	74%
TOTAL	4473	4762	10680	9278	6%	124%	-13%

Bilan des Contrôles de mise en Service (CMS)

TYPOLOGIE	Contrôle de Mise en Service				Evolution des CMS Evolution des CMS /2018		
	2018	2019	2020*	2021	2018-2019	2018-2020	2018-2021
Autoclave CAFR	459	412	397	377	-10%	-14%	-18%
Générateur de Vapeur	593	374	454	554	-37%	-23%	-7%
Réceptacles à pression simple RPS	48	175	48	131	265%	0%	173%
Réceptacle fixe	1794	2287	6863	5657	27%	283%	215%
Système frigorifique	1579	1492	2861	2460	-6%	81%	56%
Tuyauterie		22	57	99	NA	+	+
TOTAL	4473	4762	10680	9278	6%	139%	107%

Bilan des Contrôles de mise en Service (CMS)

Contrôles collectés en 2021 versus 2020 :

- Une fréquence de refus qui reste faible : est redescendue au niveau de 2018 (+2%), dû à la baisse de cette fréquence pour les SF-CTP
- Une forte baisse du nombre de CMS lié à celle des RF (-18 %), des SF-CTP (-14%) et des ACAFR (-5%), mais ...
- Une augmentation du nombre de CMS pour les GV (+22%), les RPS (+173%) et les tuyauteries (+74%), mais ...
- Cependant en intégrant la spécificité de l'année 2020 (pandémie), il y'a toujours une **croissance des CMS par rapport à 2018 (au global +107%)**.
- Rôle barrière des CMS (au global fréquence de refus de 2 à 5%)

Bilan des Contrôles Inspections périodiques (IP)

Contrôles 2021/2020 :

- Une fréquence de refus restant faible et stable (<3 %) sauf pour les SF-CTP (de 5% à 14%)
- Une augmentation du nombre d'IP :
 - très forte pour les RPS (+136%),
 - plus faible pour les autres équipements (de +7% à +19%),
 - Sauf pour les SF-CTP (-4%) et les GV (-1%), mais ...
- Cependant en intégrant la spécificité de l'année 2020 (pandémie), il y'a toujours une **diminution des contrôles (IP) par rapport à 2017** (au global -8% à -17%) sauf pour les SF et tuyauteries .

Bilan des Contrôles Requalifications Périodiques

Contrôles 2021 :

- Une fréquence de refus qui a augmenté en 2021 (5,5%) alors que sur les 4 années précédente elle varie de 1% à 2.3%.
- ne baisse du nombre de RP (de -4% à -11%) pour les ACAFR, RF et SF-CTP,
- Une augmentation du nombre de RP (de 3% à 37%) pour les GV, les RPS et les tuyauteries,
- Cependant en intégrant la spécificité de l'année 2020 (pandémie), il y'a une légère **diminution des contrôles (RP) par rapport à 2017** (au global -2%) sauf pour les SF et tuyauteries . Diminution globale de -2% mais varie de -5 à -26% selon typologie.

Répartition des non-conformités collectés chaque année

SEC0/SECV0/SEC1/SEC2 : nombre de non-conformité liée à un **accessoire de sécurité**

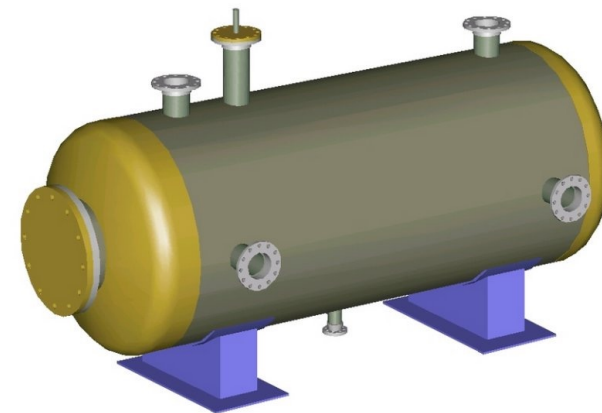
(0 : lors d'un CMS, V0 : lors d'un CMSV, 1 : lors d'une RP, 2 lors d'une IP)

PRE0/PREV0/PRE1/PRE2 : **accessoire sous pression**

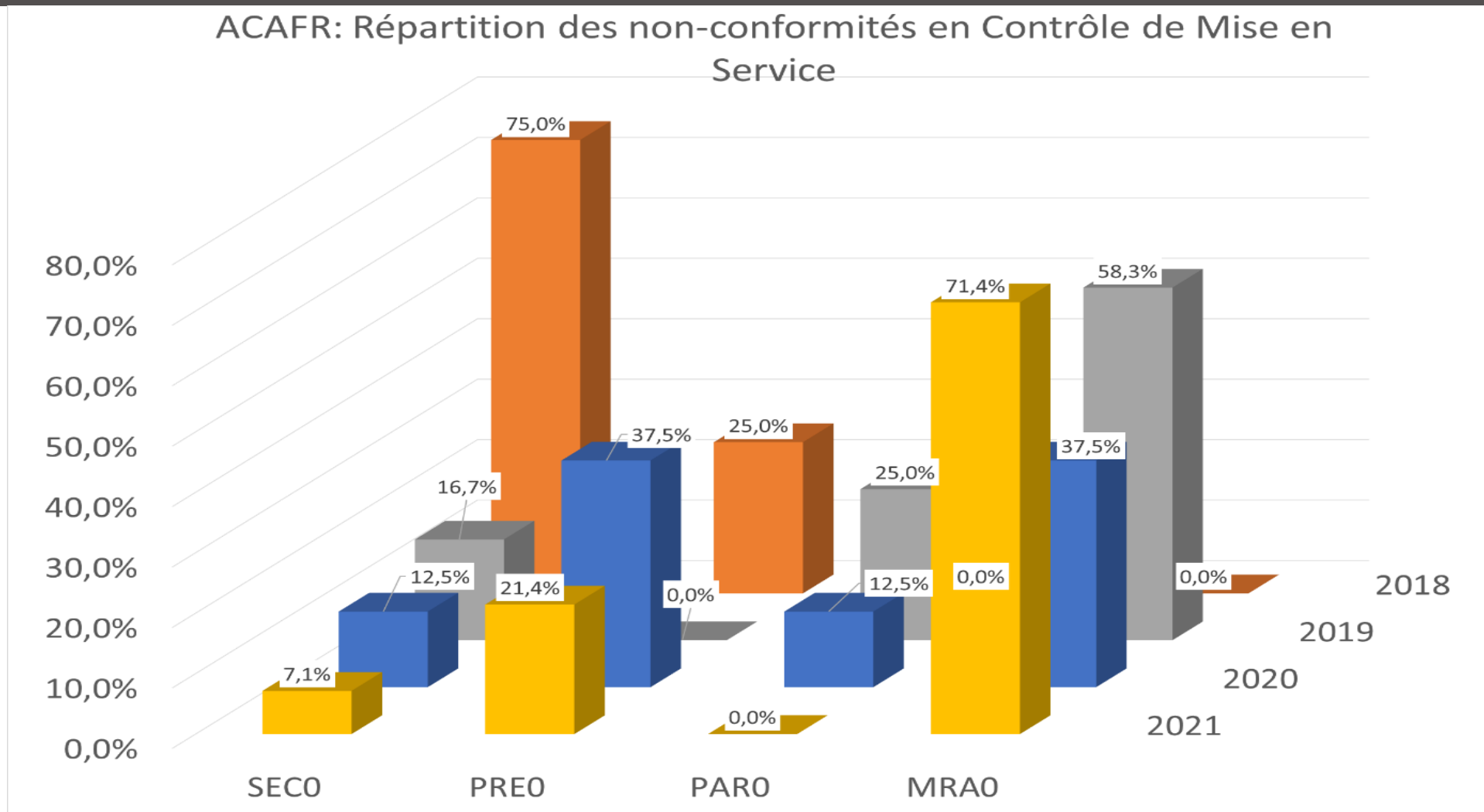
PAR0/PAR1/PAR2 : nombre de non-conformité liée à **l'épaisseur de paroi**

MRA0/MRAV0/MRA1/MRA2 : nombre de non-conformité liée à un **manquement aux règles administratives** impactant directement la sécurité de l'équipement en exploitation.

EPR 1 : nombre de non-conformité liée à **l'épreuve** lors d'une RP

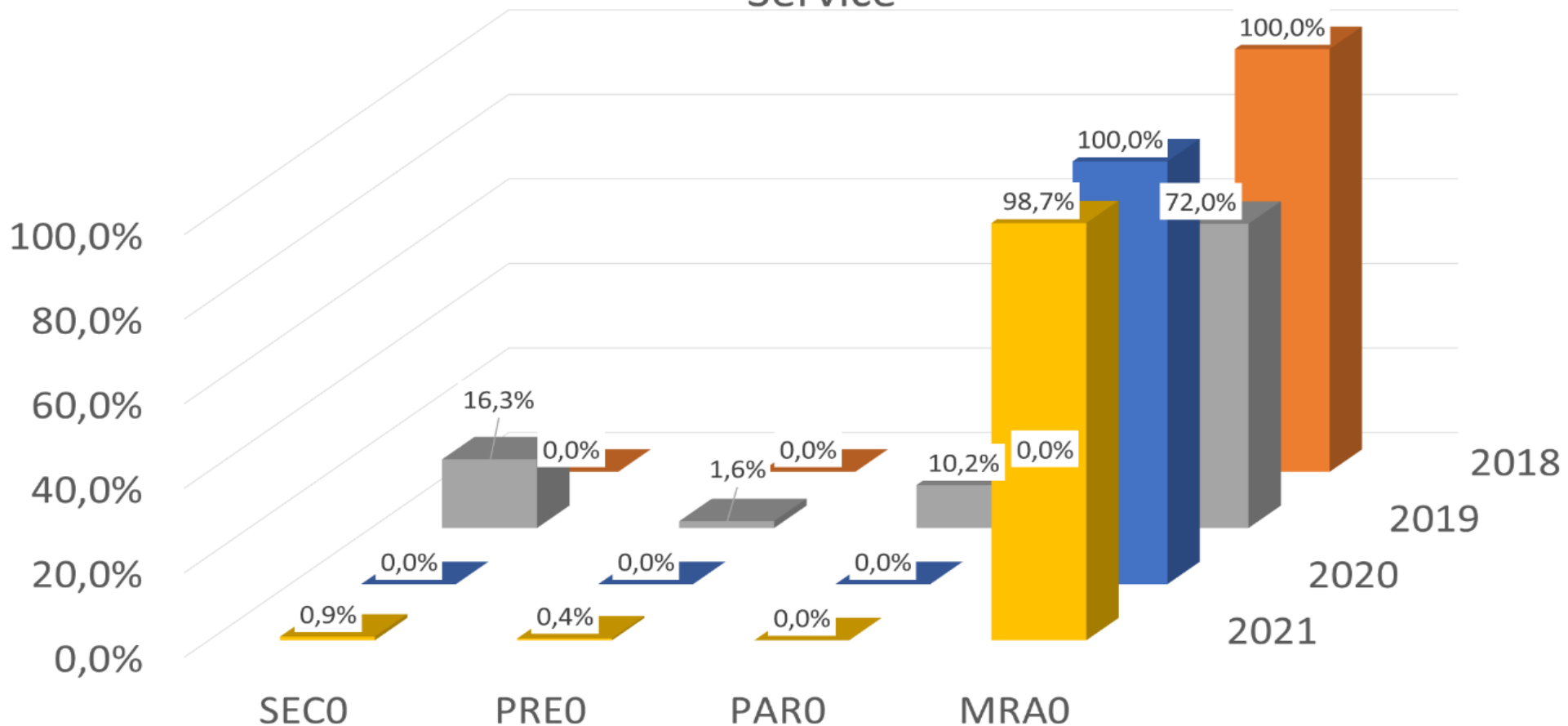


Répartition des non-conformités 2017-2021 CMS/ ACAFR



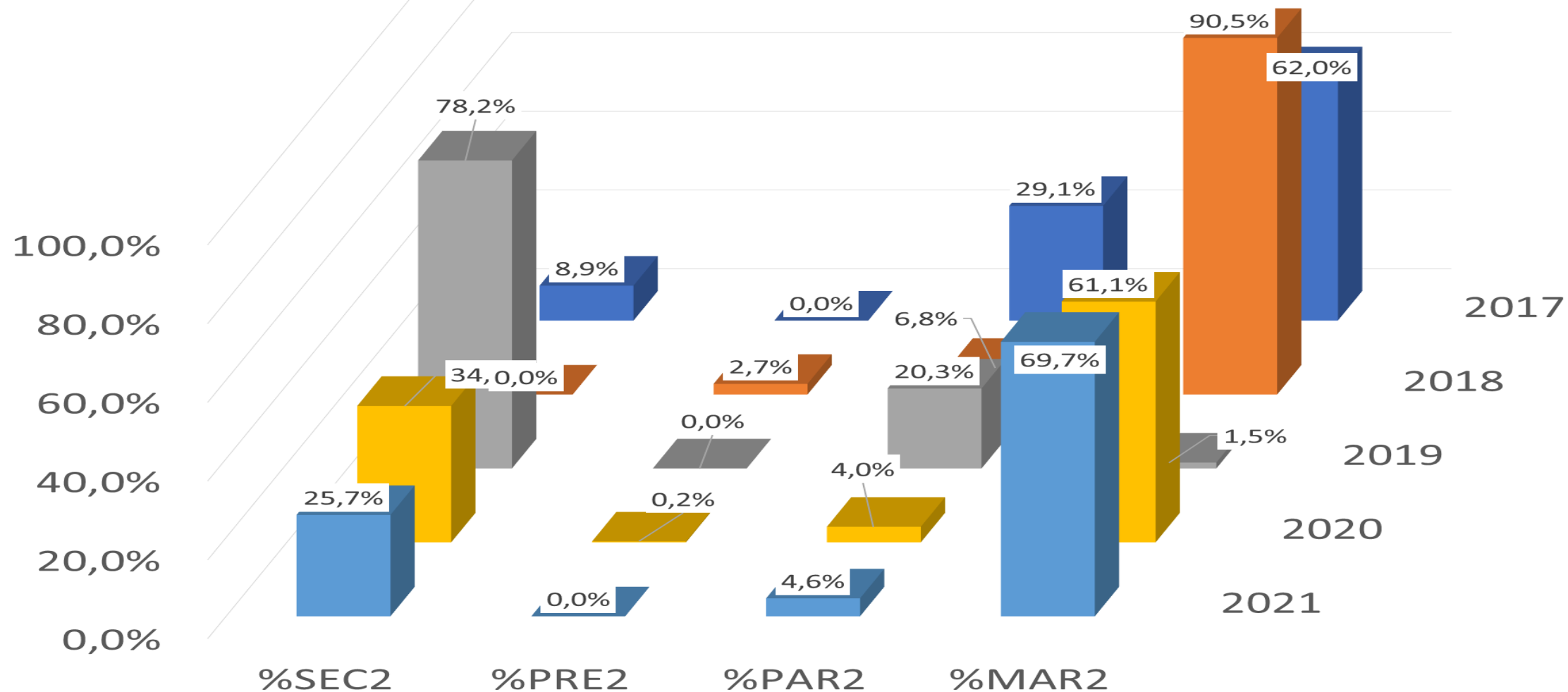
Répartition des non-conformités 2017-2021 CMS/SF

SF-CTP: Répartition des non-conformités en Contrôle de Mise en Service



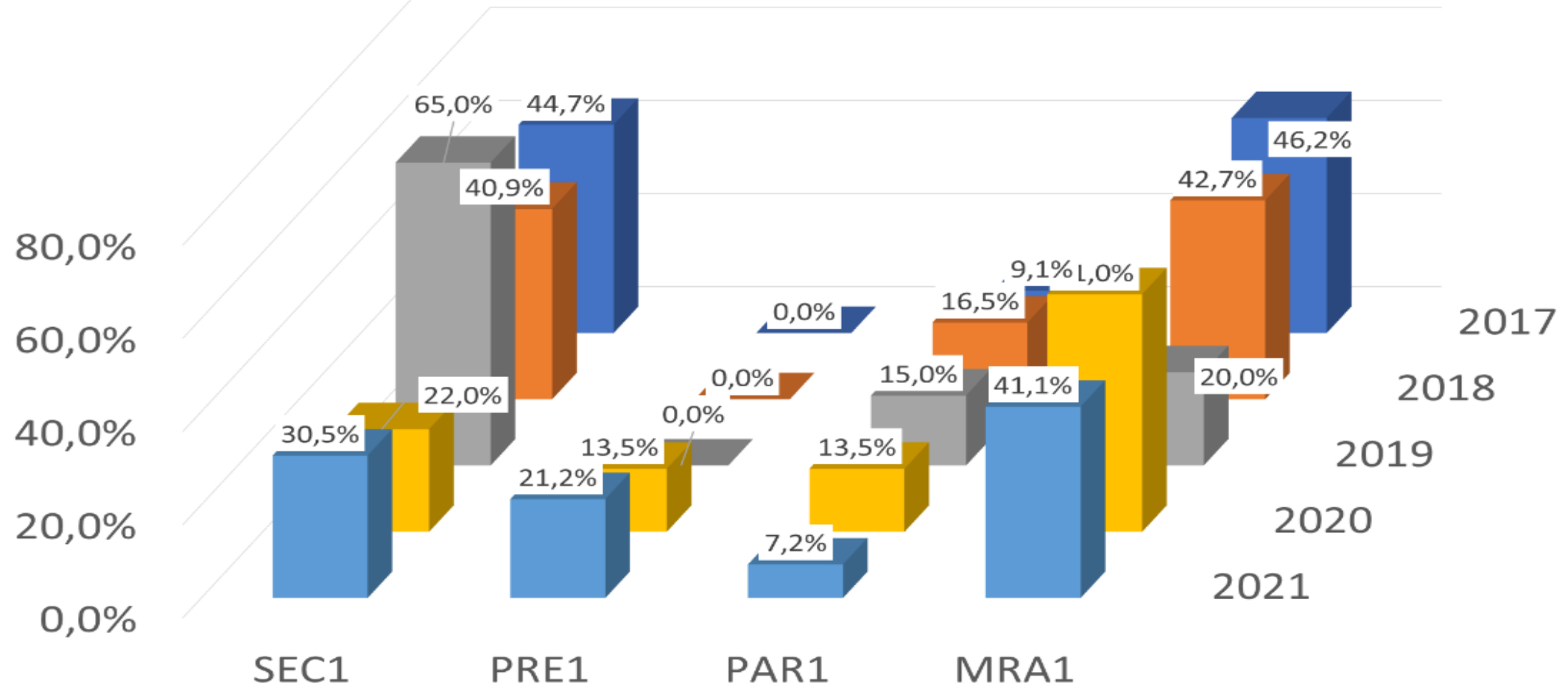
Répartition des non-conformités 2017/2021 IP/SF

SF-CTP: Répartition des non-conformités en Inspection Périodique



Analyse des non-conformités en Requalification Périodique / SF

SF-CTP: Répartition des non-conformités en Requalification Périodique

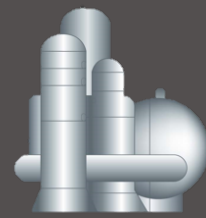


Analyse des non-conformités en Requalification Périodique / SF

- La répartition des non-conformités a peu évolué sur ces contrôles.
- Elles sont principalement dues à des non-conformités liées :
 - ✓ aux règles administratives
 - ✓ Aux parois
- Elles restent variables selon le type de contrôles cependant les non-conformités associés aux règles administratives sont présentes dans tous les contrôles.

Analyse des CTP des contrôles 2021

CTP Systèmes frigorifiques : nature de l'exigence	A la charge de	A destination de	Spécificités du CTP	Commentaires du rédacteur	Commentaire Expert OBAP	Commentaire Expert OBAP
<p>REX suivant § 4 de la BSERR n° 20-037 et § A.10 du CTP et annexe III</p> <p>Nota : les exigences qui suivent s'appliquent au parc et à la période considérée pour le REX : 1 janvier à 31 décembre 2021</p>	USNEF	<p>OBAP</p> <p>Possibilité de le communiquer aux Oh qui approuvent les PI concernés</p>	Le CTP propose en annexe III un bilan de l'application du CTP Systèmes frigorifiques	Le REX prévu dans l'annexe III est constitué de 24 questions dont 15 sont significatives vis-à-vis du rex purement technique et réglementaire	<p>Le REX concerne 10 systèmes frigorifiques présentés à la requalification et 97 opérations d'inspection (dont 92 tronçons de tuyauteries), émanant de 3 contributeurs (total des systèmes concernés par les différents contributeurs : 74)</p> <p>Nota : Le parc de systèmes frigorifiques couvert par ce REX semble insuffisant en termes de représentativité.</p>	Le REX est complet vis-à-vis de l'annexe III
Ajout d'un mode de dégradation	Prévu par le CTP § A.1.3 quatrième puce p. 13 Prévu annexe III question 16				Le REX porte sur l'apparition d'un éventuel mode de dégradation non prévu par le CTP (Aucun signalement sur le parc étudié)	Conforme
Difficultés d'application du CTP	Prévu par le CTP § A.10 cinquième puce p.24 Prévu annexe III question 18				Les différents contributeurs de la Chaîne Logistique du Froid ont été questionnés sur les éventuelles propositions d'amélioration.	Conforme ; Nota : aucune demande d'amélioration n'a été remontée.
Nombre de requalifications refusées :	Prévu annexe III				Le nombre de refus de requalifications est indiqué (0 pour mémoire sur la période considérée)	Conforme



OBap

Observatoire Appareils à Pression

Accidentologie BARPI

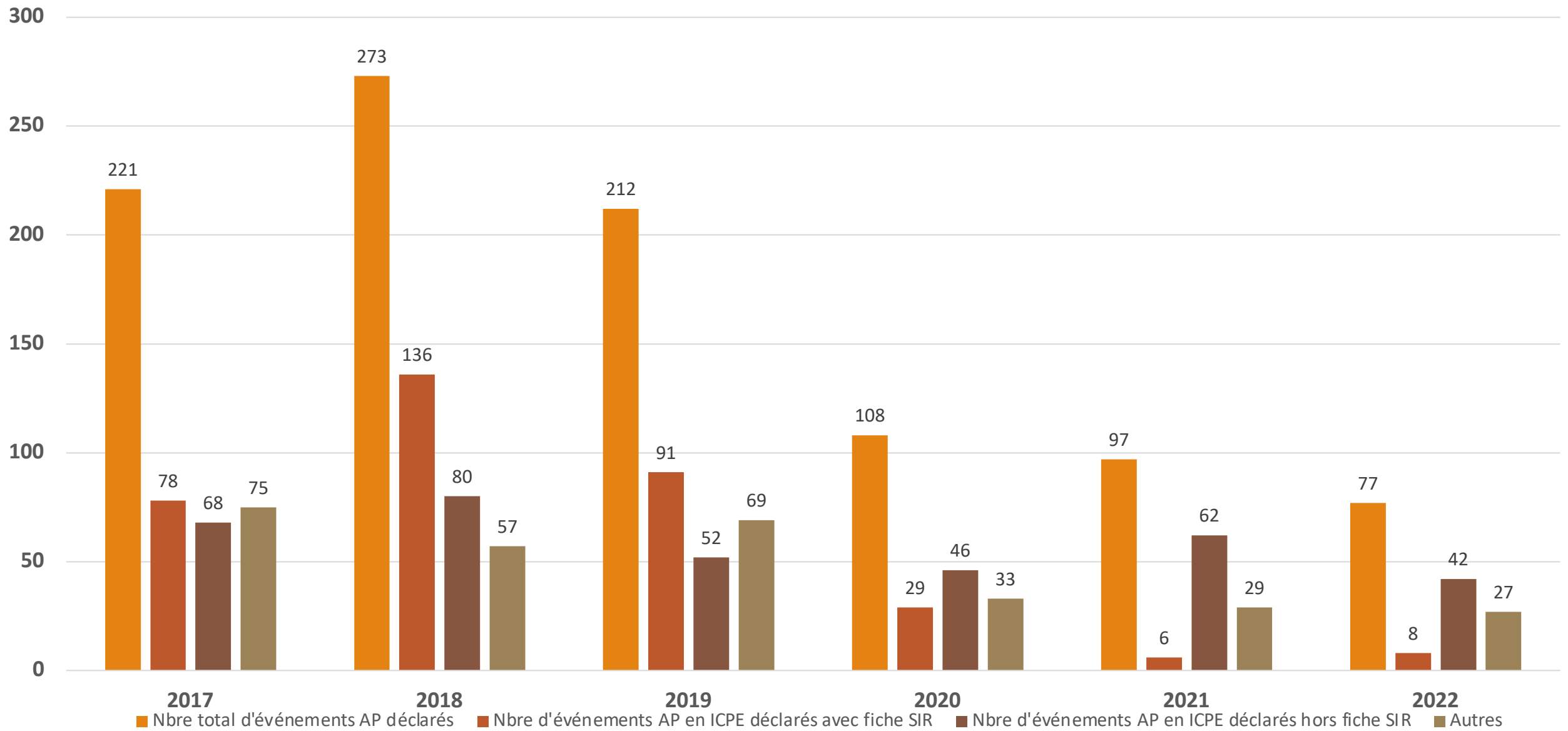
Vincent PERCHE



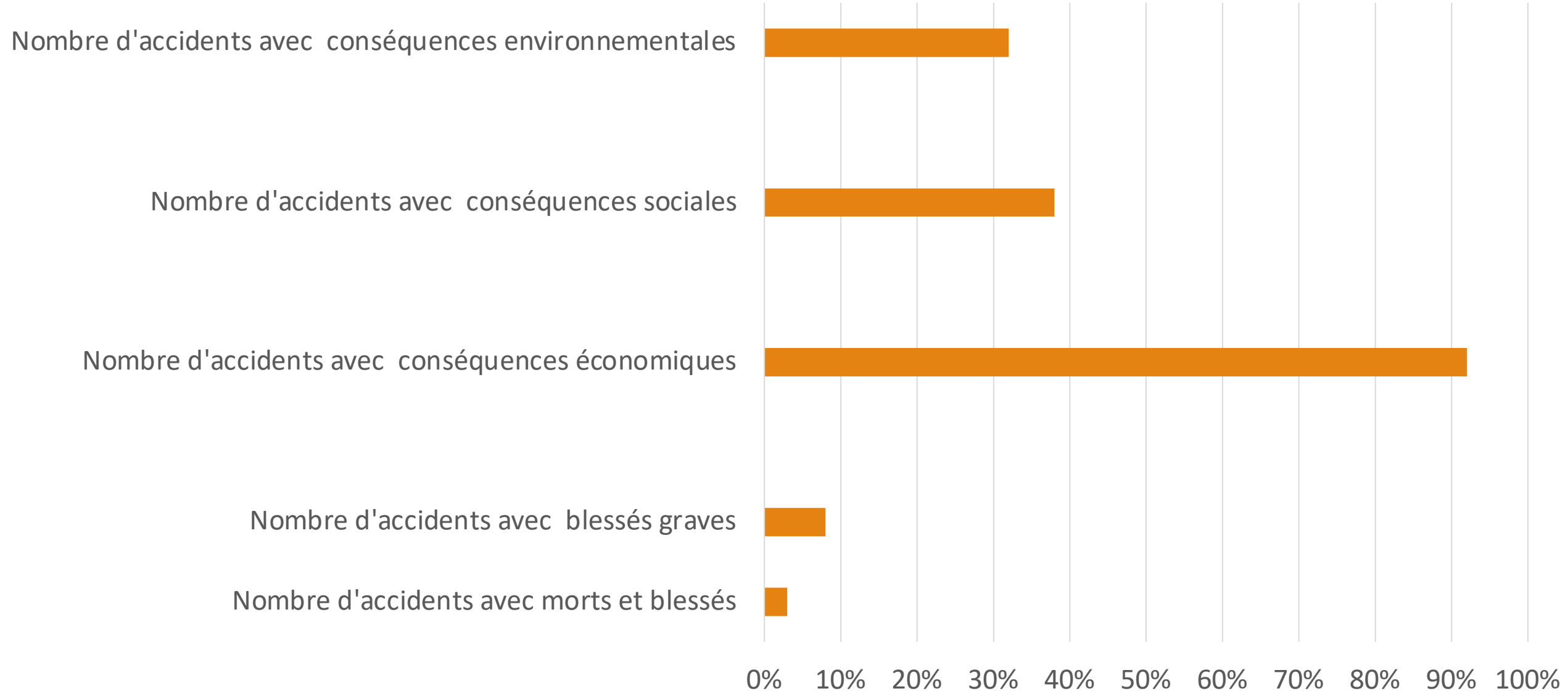
Bilan de l'accidentologie des appareils à pression



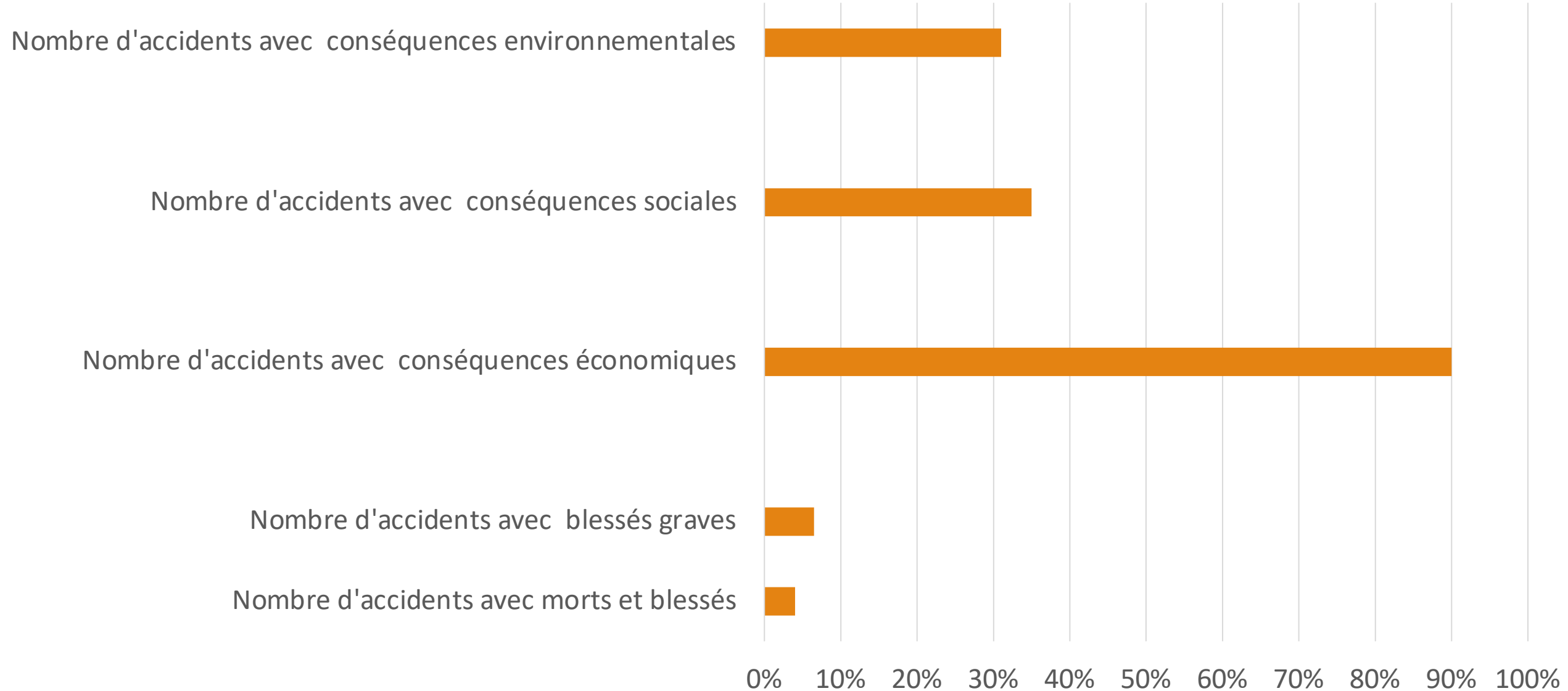
Évolution du nombre d'événements sur la période 2017-2022



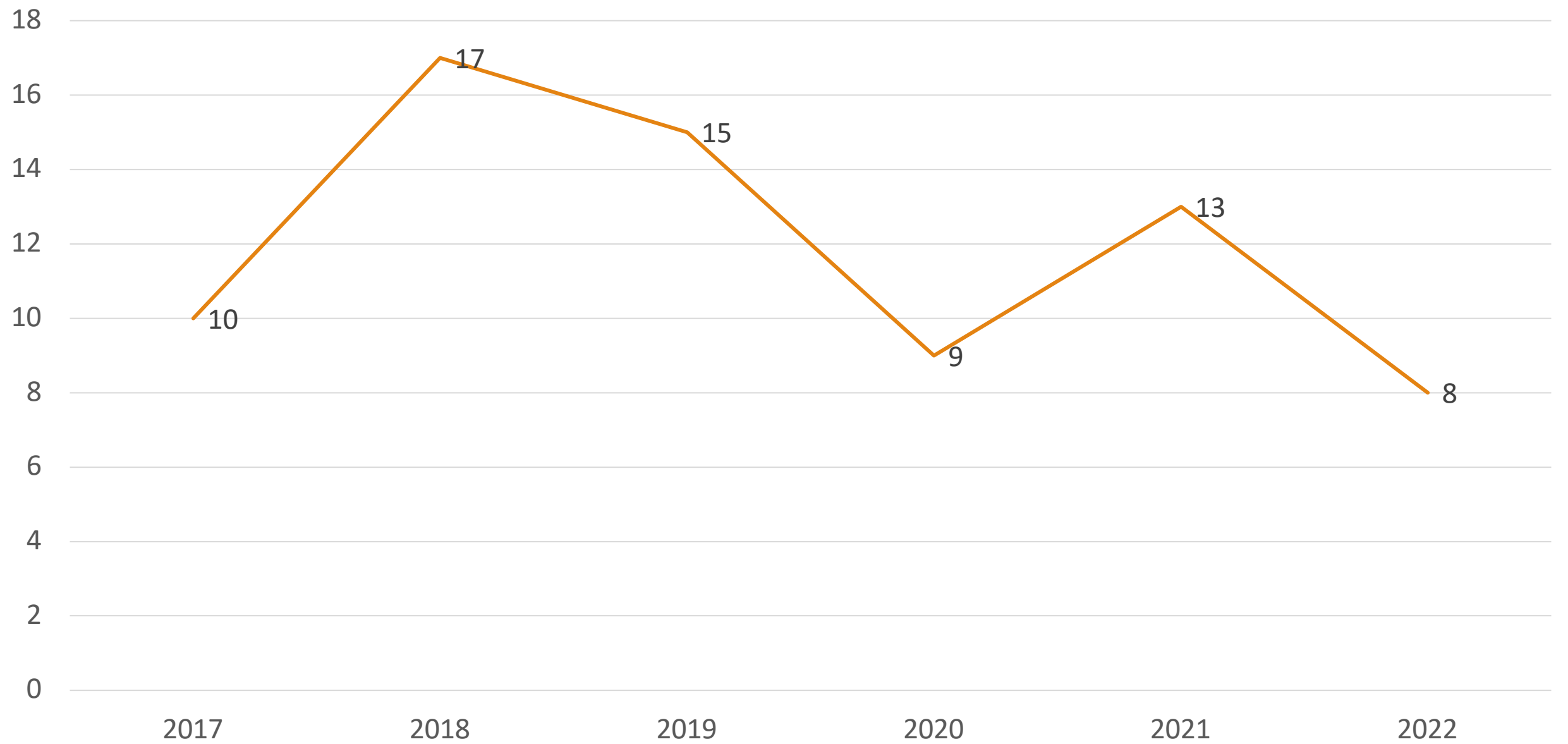
Répartition des conséquences en 2021



Répartition des conséquences en 2022



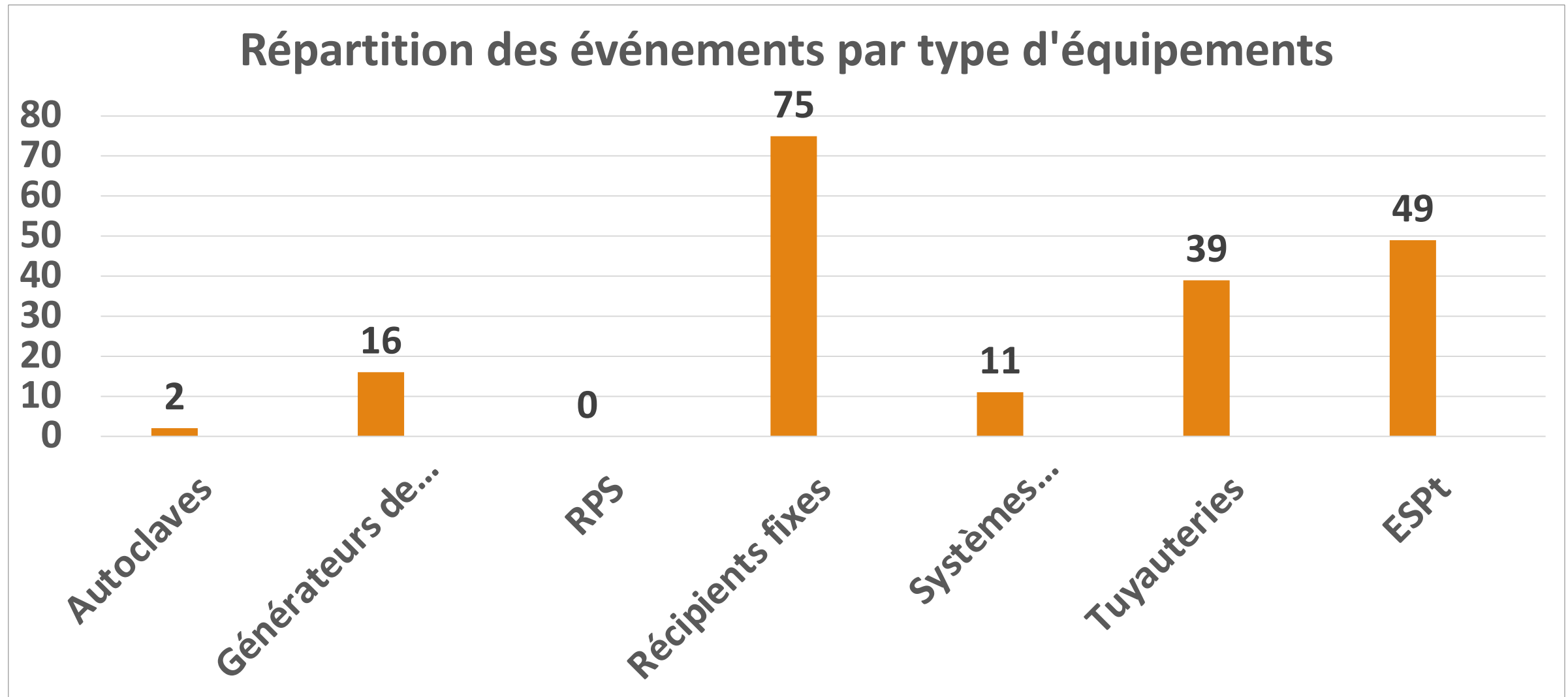
Nombre d'événements mettant en jeu de l'ammoniac



L'année 2021 montre une augmentation notable des événements liés à l'ammoniac : 13 événements en 2021 sont recensés contre 9 en 2020.

- ❑ La majorité des événements recensés sur les 9 dernières années a lieu dans l'industrie agroalimentaire,*
- ❑ les événements sont très majoritairement dus à des défaillances matérielles, ayant pour origine des lacunes dans le contrôle et la maintenance des installations de réfrigération.*
- ❑ Par ailleurs, les choix de type de matériel, de leur configuration, ou de leur implantation au regard de la prévention des risques sont également mis en cause mais, dans ce cas,*
- ❑ Il est à noter que 20 % des événements se sont déroulés dans le cadre d'opérations de maintenance ou de travaux ; L'analyse montre que pour ce type d'opérations, la préparation en termes d'analyse des risques et la mise à disposition des documents encadrant l'opération aux exécutants demandent à être améliorées*

Répartition par types d'équipements BARPI (2019)



1.9 millions de Contrôles collectés en 5 ans avec 14 contributeurs.

- Le nombre de contrôle de mise en service (CMS) en 2021 a baissé pour RF, SF-CTP, ACAFR et a augmenté pour les GV, les RPS et les tuyauteries, Avec une remontée de la fréquence de refus à 4,3%, (règles administratives). **Au global une croissance sur les 4 dernières années.**
- Le nombre d'inspection périodique (IP) est remonté / aux trois dernières années avec disparités (SF, GV). La fréquence de refus reste faible 3% (règles administratives).
Au global une baisse sur les 4 dernières années.
- Le nombre de requalification périodique (RP) a baissé. La fréquence de refus 5.5 % a augmenté (parois et règles administratives). **Au global une baisse sur les 4 dernières années.**
- **En accidentologie** une faible remontée des données. Un point particulier sur l'ammoniac en 2021.

Contribution importante de la majorité des 26 acteurs

INSTANCES REPRESENTEES	Représentants	Suppléants
AFGC	BOURHIS Maxime-William	GRANGIER Richard
APAVE	GODFRIN Laurent	BUTAYE Alexandre
ASAP	CAPRON Christian	
ASN	DETERTE Sofyann	FOURCHE Benoit
BARPI	PERCHE Vincent	
BSERR	PECOULT Christophe	RAVOI Rudy
BUREAU VERITAS	BOCHATON Christophe	
CEA	SIMON Hélène	PICHEREAU Éric
CETIM	Jean-Louis Iwaniack / CHERFAOUI Mohammed	
COFREND	LE GOFF Xavier	ETIENNE Martin
COPACEL	OUART Benedicte	
FILIANCE	BOCHATON Christophe	
CTNIIC	PRIGOT Philippe	BESSIERE Sébastien
EDF	FIETTA Mathieu	LOSEILLE Olivier /BERNARDING Fabrice
EVOLIS	SORNAIS Xavier	
FGL	AUBERTIN Olivier	
INSTITUT DE SOUDURE	GOYHENECHÉ Éric	BLANCHARD Sébastien
LCLF /ex-USNEF	LASSERRE Valérie	
RTE	INVERSIN Michael	
SNCT	BOUHOURIA Yassine	BUFQUIN Yolande
SNPAA	KURTSOGLU Nicolas	BOYENVAL Philippe/ MADRE Romain
STORENGY - ENGIE	BRAQUET Laurent	BLANCHETIERE Gaël
TECNEA Inspection	De CHAMPSAVIN Yann	
TOTALENERGIES/UFIP EM	PRIGOT Philippe	CLEMENT Franck
UNICLIMA	MALDONADO Jérôme	
AFIAP	AUBERTIN Olivier	

Conclusion et perspectives



Rapport Année 4&5 (collecte 2020/2021) :

- ❑ AFGC, COPACEL, CTNIIC, EDF, FILIANCE, FGL, STORENGY, TECNEA, AFIAP, LCLF, RTE, ...
- ❑ +1,9 million contrôles équipements sur 5 années
- ❑ Forte baisse des contrôles au global sur 4 années
- ❑ Estimation du parc : 1.5 à 2 Millions
- ❑ En accidentologie : nécessite d'augmenter les remontées, information importante
- ❑ 5em Rapport annuel de l'Observatoire bientôt disponible.
- ❑ 6em collecte des contrôles 2022 en cours
- ❑ Continuer la consolidation des CTP
- ❑ GT analyse des risques et lien avec modes de défaillance

The image shows a collage of OBap report covers and logos. The main cover is titled 'OBservatoire Appareils à Pression' and 'Analyse et traitements des données Rapport N°2 2018'. It features the OBap logo and a central hexagon containing logos of member organizations: storengy, COPACEL, COPREC, IS, ASSURE, opave, AFGC, Gansse, TOTAL, cofrend, BARPI, TechniFMC, ASAP, AFGC, EVOLIS, SNCT, cemafruid, Uniclina, CTNIIC, aspen, and EDF. The text 'Sous le haut patronage du ministère de la transition écologique et solidaire' is visible at the bottom. The footer includes the full name of the association: 'Association Française des Ingénieurs en Appareils à Pression / OBAP' and its address: '39-41 rue Louis Blanc 92400 Courbevoie 92038 Paris La Défense Cedex'.

CTP systèmes frigorifiques

Webinaire OBAP

15 mars 2023

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID (ex-USNEF)

- ◆ Exploitants d'entrepôts et de plateformes logistiques frigorifiques
 - 120 entreprises
 - 15 000 camions frigorifiques
 - 500 - 600 sites en France
- ◆ V. Lasserre – Déléguée Générale

Historique CTP

◆ 5 CTP successifs

- 2004 – équipements construits selon dispositions spécifiques
- 2009 – ensembles frigorifiques
- 2010 – installations frigorifiques
- 2014 – systèmes frigorifiques
- 2020 – CTP révision pour respecter AM 20/11/2017

Les rédacteurs du CTP



Où trouver le CTP?

- www.lachainelogistiqueaufroid.fr

The screenshot shows the website interface for 'LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID'. The navigation menu includes 'QUI SOMMES-NOUS?', 'NOS MÉTIERS', 'NOTRE ACTION', 'À LA UNE', 'FAQ', 'Se connecter', and 'Nous rejoindre'. The main content area is titled 'BASE DOCUMENTAIRE' and features a search bar with 'CTP' entered. Below the search bar, there are filters for 'Equipements sous pression' and 'Sécurité'. The search results display a document titled 'CTP ESP frigorifiques du 23 07 2020.pdf', dated '19 octobre 2020', with a size of 'PDF - 2.46Mo'. A green button labeled 'VOIR LE DOCUMENT' is visible next to the document entry.

Retour d'Expérience

◆ CTP 20 juillet 2020 – §A.10

Ce questionnaire est renseigné par les exploitants des systèmes frigorifiques sous pression au fil de l'eau et au moins une fois tous les deux ans.

Le questionnaire est administré par l'USNEF (usnef@lachainelogistiqueudufroid.fr).

Les informations collectées et compilées sont transmises sur demande à l'OH qui approuve les PI.

Les corédacteurs du CTP analysent ce REX :

- tous les deux ans et proposent à l'autorité administrative compétente des adaptations du CTP si nécessaire
- et le transmettent sur demande à l'Observatoire des Appareils à Pression (OBAP).

◆ Evolution proposée

Ce questionnaire est renseigné par les exploitants des systèmes frigorifiques sous pression avant le 15 mars de l'année n pour la période de l'année n-1.

Le questionnaire est administré par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID (usnef@lachainelogistiquefroid.fr).

Les informations collectées et compilées sont transmises sur demande à l'OH qui approuve les PI.

Les corédacteurs du CTP analysent ce REX :

- tous les deux ans et proposent à l'autorité administrative compétente des adaptations du CTP si nécessaire
- et le transmettent sur demande à l'Observatoire des Appareils à Pression (OBAP).

ANNEXE III
Bilan de l'application du CTP Systèmes frigorifiques

<https://www.askabox.fr/repondre.php?s=281084&r=SPZ8Z6urd8Zs>

Ou rendez-vous sur www.askabox.fr dans le module 'Répondre à un questionnaire' avec votre code questionnaire : 281084 et votre code réponse : SPZ8Z6urd8Zs.

Questionnaire Askabox

◆ <https://www.askabox.fr/repondre.php?s=281084&r=SPZ8Z6urd8Zs>

◆ Pensez à garder trace de vos réponses !

 Vos réponses ont bien été enregistrées !



Vous pouvez modifier vos réponses si vous le souhaitez pour ce questionnaire en utilisant le lien suivant :
<https://www.askabox.fr/repondre.php?s=281084&r=RHYk5Tgj6sr>
Ou rendez-vous sur www.askabox.fr dans le module 'Répondre à un questionnaire'
avec votre code questionnaire : 281084
et votre code réponse : RHYk5Tgj6sr

N'oubliez pas de conserver ce lien !

Année déclarée	lien
2021	https://www.askabox.fr/repondre.php?s=281084&r=HYk5Tgj6zz
2022	https://www.askabox.fr/repondre.php?s=292084&r=RHYk5Tgj6yy
2023	
2024	
2025	
2026	
2027	
2028	
2029	
2030	



5 rue Kepler – 75116 PARIS

01 53 04 16 80

info@lachainelogistiquedefroid.fr

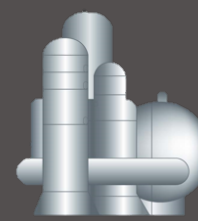
www.lachainelogistiquedefroid.fr



▮ **11h00 – 11h30 Questions /réponses et conclusion**

*Mme V. Lasserre,
M. O. Aubertin, P. Bonnefond , M. Cherfaoui,
C. Pecoult, M. Iwaniack, R. Ravoï,*





OBap

Questions ?

Pour tout contact :
OBAP/AFIAP

afiap@afiap.org

obap@cetim.fr

